



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1879**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1879 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente relative à la Cour municipale commune de Vaudreuil-Soulanges »

a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 10 août 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 11 août 2026.

Catherine Ricart, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
web de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca